

DOSSIER

Présidentielle

L'école dans la campagne



Dossier réalisé par Serge Chatelain, Anne Feray, Romain Geny, Thierry Reygade, Daniel Robin, Frédérique Rolet.

En 2002, le débat public de la campagne des présidentielles avait occulté la question de l'école ; la situation est inversée en 2007 où chacun s'exprime sur le système éducatif. Ce qui transparait néanmoins à travers les discours complaisants de beaucoup de candidats, c'est davantage le souci du vote enseignant que celui de redonner souffle au système éducatif. La question fondamentale d'une scolarisation réussie pour tous, les objectifs assignés au système éducatif tant en termes d'acquisition des qualifications que d'accès à une culture émancipatrice ne sont pas affirmés fortement ; les mesures de revalorisation des métiers de l'enseignement, d'aménagement des fins de carrière, de conception du ser-

vice enseignant sont, elles aussi, traitées à la marge ou de manière très générale.

Certaines des propositions des candidats suscitent des inquiétudes, tant sur le devenir de la carte scolaire que celui de l'éducation prioritaire ; quant à la question rebattue du soutien scolaire, elle permet d'occulter la nécessité d'améliorer le travail en classe, de repenser formation et service des enseignants.

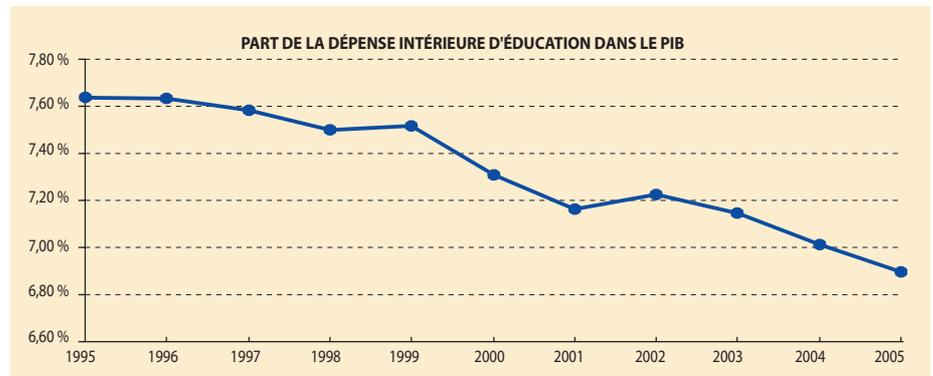
En interpellant les candidats à la présidence de la République par le biais de 11 fiches et de 21 questions, le SNES entend bien obtenir des engagements fermes sur le financement du service public d'éducation, l'ouverture de négociations où se fasse enfin entendre la voix des personnels.

Budget

Quels moyens pour l'école ?

Nombre de candidats s'interrogent explicitement ou implicitement sur la capacité de l'État de dégager les crédits nécessaires pour l'Éducation nationale. C'est oublier ce que la France était capable de faire il y a encore 12 ans et c'est oublier l'importance que l'éducation et la formation peuvent avoir dans le développement d'un pays comme le nôtre.

La part de la dépense d'éducation au regard des richesses produites dans notre pays a connu une baisse plus que significative depuis 1995 (voir graphique 1). Cette évolution est en contra-



diction avec le discours qui prétend faire de l'éducation une priorité nationale. Si la part de l'éducation dans les richesses produites (PIB) avait été maintenue, l'éducation disposerait aujourd'hui de 13 milliards d'euros

supplémentaires. Revenir au niveau de 1995 permettrait de donner à l'Éducation nationale un « bol d'air » conséquent.

Certes, les dépenses d'éducation dans notre pays ne sont pas toutes à la charge de l'État, mais en maintenant le poids que représente l'État dans cette dépense cela reviendrait à augmenter le budget de l'Éducation nationale de 7,2 milliards de d'euros soit une augmentation de 12,5 % par rapport au budget 2007 voté par le Parlement.

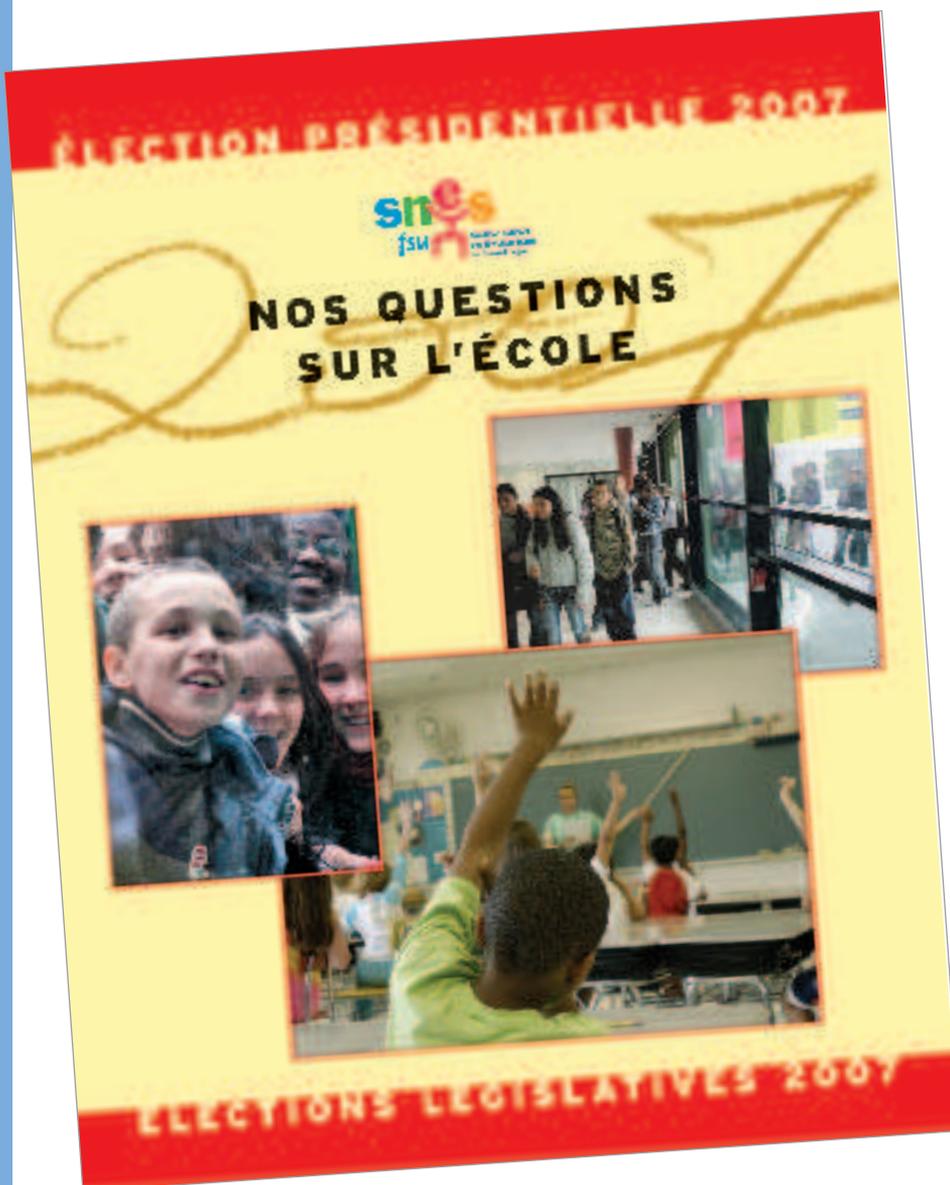
Cette ambition est parfaitement crédible puisqu'il suffit de revenir à la situation de 1995. Elle est de nature à donner un nouveau souffle à notre système éducatif.

Remettre en cause, comme l'a fait notre ministre, les décharges statutaires pour 182 millions d'euros apparaît alors parfaitement dérisoire.

Les positions exprimées par les candidats sur ces questions révèlent des différences notables.

Si Nicolas Sarkozy souhaite revenir au nombre de fonctionnaires de 1992, ce qui suppose le non-remplacement de 50 % des départs en retraite, François Bayrou a déclaré vouloir « protéger » les budgets de l'Éducation nationale. Pour sa part, Ségolène Royal a affirmé souhaiter un plan budgétaire pluriannuel et le rétablissement pour la rentrée 2007 « des moyens qui ont été retirés à l'École » tandis que Marie-George Buffet et José Bové s'accordent pour demander l'augmentation du budget de l'Éducation nationale en portant la part de l'État à 7 % du PIB.

Le retour à la situation de 1995 permettrait de traiter à la fois les problèmes parfois dramatiques de l'enseignement supérieur, tout en permettant de maintenir dans le second degré les moyens qui lui sont aujourd'hui retirés, d'améliorer la situation dans les zones difficiles et enfin d'avoir les moyens d'ouvrir de véritables négociations sur la charge de travail des enseignants du second degré. ■



Quelles sont les idées en débat ?

L'accompagnement à la scolarité est défini par la Charte de 2001 comme l'« ensemble des actions visant à offrir aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social ». Souvent hors l'école et gratuit, il est déjà pratiqué dans certaines villes ou collectivités territoriales, en liaison avec des associations habilitées, mais il est ignoré dans la plupart des programmes des candidats. Olivier Besancenot l'évoque dans sa réponse au SNES pour refuser qu'il soit à la « merci du bon vouloir des collectivités » et demander son intégration à l'Éducation nationale. À l'inverse, Marie-George Buffet reprend la proposition de « création d'un véritable service public national décentralisé et de proximité de l'accompagnement scolaire, qui serait placé sous la responsabilité des collectivités territoriales et destiné à apporter, en liaison avec l'école, les compléments culturels et sociaux nécessaires à la réussite scolaire de tous ».

Le soutien scolaire lui, est posé de façons très contrastées par les candidats :

– soit à l'occasion d'autres propositions : Xavier Darcos l'évoque dans les propositions qu'il a remis à Sarkozy le 10 mars, dans la rubrique « Travailler plus pour gagner plus » : « De nouvelles fonctions – rémunératrices – peuvent aussi être créées ou revalorisées. D'abord, l'organisation du "soutien scolaire", assuré par les enseignants volontaires

et rémunéré en heures supplémentaires, offrira des perspectives intéressantes. »

François Bayrou à l'occasion des propositions de « programme de service civil universel », et de « programme d'activité universelle » : pour lui, ces programmes sont « d'abord dirigés vers les établissements scolaires pour la surveillance, l'accompagnement, le suivi, dont écoles collèges et lycées ont le plus grand besoin » et qui doivent être assumés dans ce cadre par « ceux qui reçoivent des minima sociaux et dont beaucoup ont des qualités, des aptitudes qui doivent être valorisées ».

– soit en réponse à la difficulté scolaire : Dominique Voynet propose de « mettre à disposition des élèves en plus des cours actuels, un volant variable d'heures pouvant aller jusqu'à 20 % des heures de cours en effectifs réduits pour permettre à chacun de disposer d'un recours concret et ce du cours préparatoire à la classe de Seconde ». Marie-George Buffet reprend l'idée de « que le service public d'Éducation nationale soit mis à

même de traiter toutes les formes de la difficulté scolaire ».

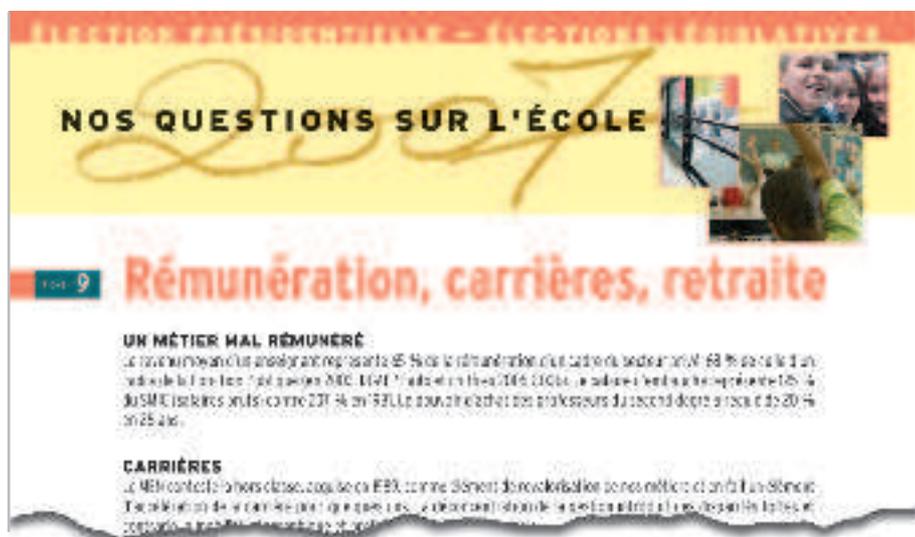
À la question du SNES « Êtes-vous pour la suppression du dégrèvement fiscal ? » Olivier Besancenot répond : « Oui, mais ne pas promouvoir le marché lucratif du soutien scolaire ne suffit pas. Ce service doit faire partie intégrante des missions assurées par l'Éducation nationale à l'intérieur de l'école ».

Enfin Ségolène Royal, lors de la rencontre avec la FSU du 14 février, avait présenté le soutien scolaire comme l'arme maîtresse, voire exclusive, de lutte contre les inégalités sociales et précisé qu'il serait assuré par des enseignants volontaires au-delà de leur service, contre rémunération, en disposant de locaux, et par des répétiteurs qui pourraient être des jeunes à titre de contrepartie de l'allocation autonomie.

Dans son discours de Dunkerque, elle ajoute : « Je veux que le soutien scolaire individualisé soit gratuit dans l'école de la République, et cela sera la véritable révolution éducative ». ■

Urgence

Rémunération, carrière, retraite



L'urgence de revaloriser les traitements et les carrières des enseignants est illustrée par quelques données éclairantes : recul du pouvoir d'achat de 20 % en 25 ans, salaire du premier échelon équivalent à 125 % du SMIC quand il en représentait 207 % en 1981, revenu moyen d'un enseignant représentant 65 % de la rémunération d'un cadre du privé, 68 % de celle d'un cadre de la fonction publique. Face à la contestation par le ministère de la hors-classe comme élément de la revalorisation obtenue en 1989 et à sa confiscation comme outil d'accélération de la carrière de quelques-un(e)s, la revendication syndicale immédiate est celle d'une carrière en onze échelons parcourue en 20 ans et intégrant les indices de la hors-classe. Il y a urgence à revaloriser les traitements de début de carrière en les portant à 1 800 euros nets et à ►►►

►►► mettre en place une prime d'équipement. Le retour à l'indexation du point d'indice de la fonction publique sur les prix est nécessaire faute de quoi les effets des mesures acquises s'amenuiseraient progressivement.

Par la réforme profonde de la CPA, leurs carrières débutées à l'issue d'une formation universitaire, les personnels du second degré sont particulièrement affectés par la loi Fillon de réforme des retraites. Pour le SNES, l'abrogation de cette dernière doit s'accompagner de la mobilisation de moyens nouveaux, traiter de la prise en compte des années d'étude et rétablir la CPA.

Si les candidats et leurs partis s'expriment fréquemment sur l'Éducation, la mobilisation de la profession les a conduits, en général, à s'intéresser aux personnels. Pourtant le courrier de Dominique Voynet en réponse au questionnement du SNES ne le traite pas. Olivier Besancenot répond par la revalorisation du SMIC (1 500 euros net) et la priorité à accorder aux salaires de début de carrière. Nicolas Sarkozy « s'engage à revaloriser leur carrière si dévalorisée depuis un quart de siècle »⁽¹⁾ d'une part en faisant en sorte que « ceux qui voudront travailler davantage puissent gagner plus » d'autre part en redistribuant pour moitié « les gains de productivité qui pourraient être réalisés », les propositions de Xavier Darcos lui conseillant d'annualiser le temps de travail et d'attribuer des primes selon le poste occupé⁽²⁾. Il conteste en outre aux salariés le droit de grève pour défendre leurs revendications puisqu'il suggère que « la loi impose le vote à bulletins secrets dans les 8 jours du déclenchement d'une grève »⁽³⁾.

Le site de François Bayrou est peu précis sur le sujet. On y trouve « que le grand corps qu'est l'Éducation nationale a besoin d'autonomie à tous les niveaux, de gestion des ressources humaines, de co-responsabilité, de concertation transparente avec les femmes et les hommes qui font vivre l'Éducation nationale ».

Ségolène Royal, pour sa part, veut que « la reconnaissance de la Nation à ces enseignants (...) se traduise sur leur pouvoir d'achat, dans leurs évolutions de carrière et dans leur formation. Cette révolution nécessaire s'accompagnera d'une rénovation des pratiques et du métier d'enseignant. »⁽⁴⁾

L'abrogation de la loi Fillon est rejetée par les candidats de la droite dont les propositions visent surtout à son approfondissement. Elle est retenue par la LCR, le PCF, parmi les propositions de José Bové. Ségolène Royal propose une « consultation générale avec les organisations syndicales, qui permettra de résoudre un certain nombre d'inégalités (...), de regarder où l'on peut trouver un certain nombre de financements. »⁽⁵⁾ ■

(1) Discours à Maisons-Alfort, 4 février 2007

(2) Rapport à Nicolas Sarkozy, 10 mars 2007

(3) Congrès de l'UMP, 14 janvier 2007

(4) Discours de Dunkerque, 15 février 2007

(5) Extrait du site « désirs d'avenir »

Missions, services, salaires

Beaucoup de *non-dits*



Permettre la réussite de tous les élèves suppose de rendre plus efficace le travail en classe, diversifier les conditions d'apprentissage, donner à tous une offre de formation suffisamment riche ; les enseignants se sont attelés à cette tâche en assumant l'évolution des publics depuis les années 1980, en cherchant à les mettre en activité, à mieux cerner les difficultés d'élèves plus éloignés des codes scolaires que leurs aînés, subissant les effets de la crise sociale.

Il en est résulté une forte intensification du travail, un stress et une fatigue accrus ; le besoin de rompre l'isolement, la nécessité de contacts avec les membres de l'équipe éducative, les parents, ont multiplié les réunions, augmenté fortement le temps de présence dans l'établissement.

C'est pourquoi le SNES propose une recomposition du service qui permette de mieux reconnaître les nouvelles tâches effectuées, notamment par l'extension des décharges sta-

tuaires, de faciliter le travail en équipe, d'intégrer le soutien comme acte d'enseignement à part entière. Cela suppose une diminution du temps de présence devant élèves que nul candidat n'évoque ; S. Royal parle bien du fait d'engager « une rénovation des pratiques du métier » mais sans ouvrir de pistes concrètes sur la formation ni la concertation.

N. Sarkozy constate « la dégradation des conditions matérielles et morales » des enseignants depuis 25 ans mais fonde « sa revalorisation du métier » sur un donnant-donnant : mieux rémunérer ceux qui s'impliqueront dans le suivi individualisé des élèves ; d'allègement de la charge de travail, point !

F. Bayrou fixe comme priorité aux missions des enseignants la lutte contre l'échec scolaire, parle de recherche mais ne dit rien sur ce qui est au cœur des missions et sur le travail enseignant.

Quant à M.-G. Buffet, elle s'exprime sur le recrutement en cinq ans de 150 000 enseignants, n'oublie pas les personnels de santé, d'orientation ni la vie scolaire sans pousser plus loin la réflexion sur la complémentarité des missions des uns et des autres.

Beaucoup de non-dits dans les programmes des candidats qui évitent soigneusement de poser le problème du service des enseignants, des priorités, de l'investissement requis. ■



© Thierry Nectoux

Sur le site
www.snes.edu/snesactu
 Consulter le dossier
 élection présidentielle
 (questionnaire SNES,
 réponses des candidats,
 compte-rendu des rencontres.

Éduquer et former *tous les jeunes*

« **P**endant un siècle également, l'école laïque, gratuite et républicaine s'est fait une fierté d'assurer l'égalité des chances, de permettre à des milliers d'enfants issus de familles modestes de faire des études secondaires puis supérieures. Elle a excellé dans ce rôle comme nulle autre pareille dans le monde occidental. Mais elle est devenue aujourd'hui inégalitaire. » Nicolas Sarkozy 22 février 2006.

Éduquer les jeunes, c'est développer un système éducatif qui permet à chacun d'accéder aux savoirs, de progresser, de découvrir de nouveaux horizons, de se préparer à une vie d'adulte afin de prendre toute sa place dans la société. « *Le premier chapitre du contrat républicain français est l'école, encore et toujours l'école, l'éducation, encore et toujours l'éducation, la recherche, encore et plus que jamais la recherche. Cela a été le meilleur atout de notre pays : former les jeunes qui sont si nombreux ce soir pour qu'ils soient, demain, le visage et l'avenir de la France* » (François Bayrou, lundi 5 mars, Toulouse).

Parce que cette démarche doit être tournée vers la construction du collectif, elle ne peut pas être purement individuelle. C'est bien le jeune, membre du groupe (classe, équipe, quartier...), qui doit être considéré, et en plus des connaissances, ce sont bien les « pratiques sociales de références⁽¹⁾ » qu'il convient de développer.

Afin de réussir l'insertion sociale, il convient

de donner à tous une qualification reconnue. Qualification professionnelle mais également qualification au sens large permettant d'appréhender, de comprendre, de peser sur le monde.

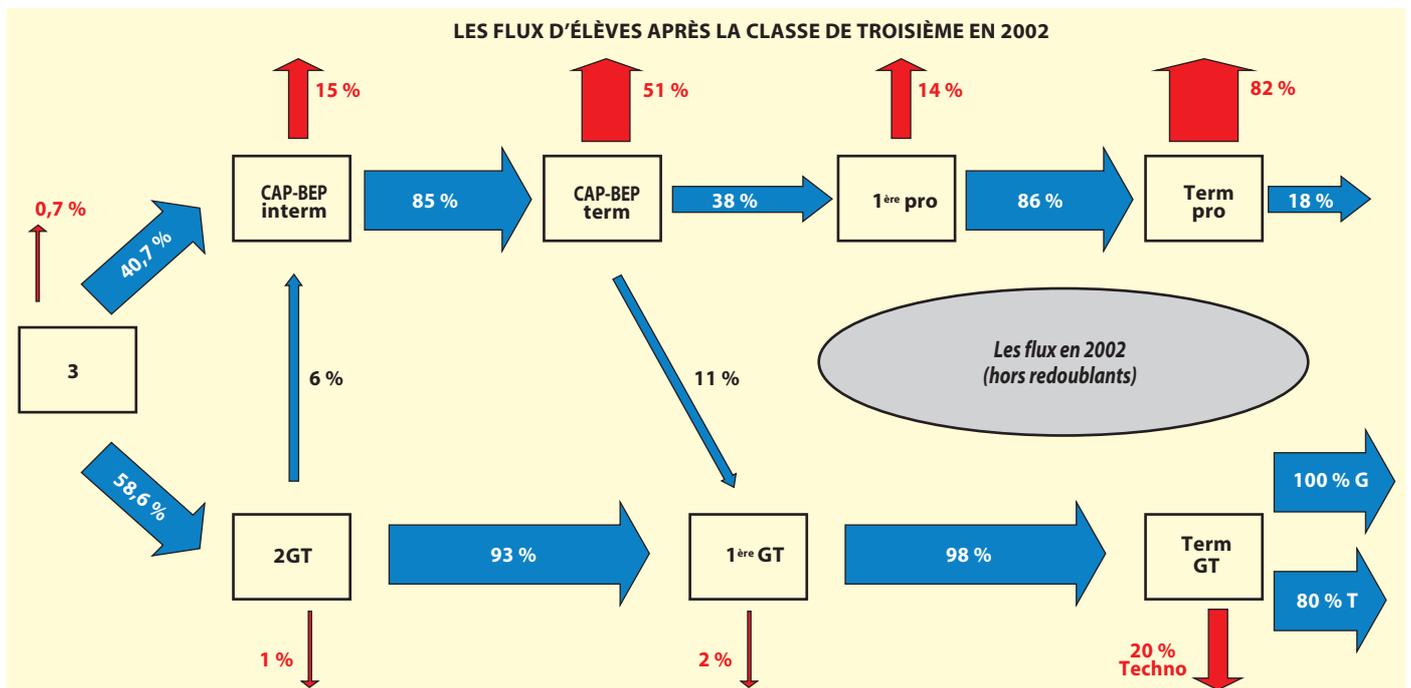
Aujourd'hui, le système éducatif offre aux jeunes la possibilité d'acquérir ces qualifications. En étudiant les parcours de réussite ont se rend compte des formidables opportunités que l'École offre aux jeunes. « *Pour l'école : l'égalité réelle, c'est de tenir pour tous ses élèves la promesse républicaine de réussite. C'est une offre scolaire de qualité sur tout le territoire, c'est le refus que la ségrégation scolaire redouble la ségrégation spatiale et urbaine* » (Ségolène Royal 11 octobre 2006).

Mais en même temps une partie importante d'entre eux en sont exclus. 60 000 jeunes sortent chaque année du système éducatif sans qualification, 150 000 sans diplômes. « *L'école reproduit les inégalités sociales. Aujourd'hui tout le monde rentre à l'école, mais tout le monde n'en sort pas de la même*

façon. Il faut donc des moyens, pas seulement pour laisser les choses en l'état mais pour travailler à une véritable transformation » (Marie-George Buffet 1^{er} décembre 2006). Pour permettre à chacun de réussir son parcours de formation initiale, c'est bien à l'intérieur de l'École que l'on doit trouver les moyens de combattre les difficultés, de prévenir les sorties prématurées (voir schéma ci-dessous), de diplômer tous les jeunes. « *L'augmentation de la proportion de bachelier ne doit pas s'accompagner d'une hiérarchisation croissante des filières dont à terme nous préconisons la suppression au profit de diversifications au sein d'un cursus unique.* » (Réponse d'Olivier Besancenot au SNES)

Car ce n'est pas en dehors de l'École que les exclus trouveront leur salut, ils s'enfonceront au contraire dans une société toujours plus dure pour les plus faibles. ■

(1) Référence à l'ancien programme de technologie au collège.



Hier et aujourd'hui

L'école, un enjeu politique



© istockphoto/Nancy Louie

Système unifié ou diversifié ? Sélection des meilleurs ou promotion de tous ? Cohésion nationale, justice sociale ou efficacité économique ? Le XX^e siècle est traversé de débats politiques récurrents sur l'école, son organisation, ses finalités, sa fonction. S'il est impossible d'en faire une histoire détaillée ici, on tentera néanmoins de faire apparaître les grands enjeux qui ont structuré ces débats (sur le secondaire).

L'entre-deux-guerres est marqué par la question de l'unification du système scolaire. L'École est en effet toujours divisée et cloisonnée (écoles primaires et primaires-supérieures d'un côté, lycée de l'autre), et le recrutement est presque explicitement fondé sur l'origine sociale. À la logique de sélection des élites des défenseurs du lycée, les Compagnons de l'Université Nouvelle (1918-1919) opposent une école unique qui, à la fois, donnerait la même formation à tous les enfants de la Nation, et élèverait le niveau d'instruction général en portant tous les élèves vers le secondaire. Celui-ci devient gratuit en 1930, et Jean Zay tente une première unification réelle en 1937 sous le Front Populaire.

L'unification du système scolaire et sa « démocratisation » restent d'actualité après 1945, mais les enjeux se modifient en partie. La question de la justice sociale, de la promotion de tous, indépendamment des origines sociales, est au cœur du Plan Langevin-Wallon (1947), mais il s'agit aussi de donner une place « juste » à chacun en fonction de ses « aptitudes ». Ce plan traduit aussi le souci d'élever la qualification de la main d'œuvre, et plus généralement de la population française, pour des raisons économiques (le travail qualifié étant une source potentielle de croissance économique). Ainsi, l'enjeu

Le XX^e siècle est traversé de débats politiques récurrents sur l'école, son organisation, ses finalités, sa fonction.

de cohésion nationale par l'École semble s'effacer derrière celui de justice sociale et d'efficacité économique entremêlés. Si la sélection n'est pas abandonnée, elle s'accompagne d'une volonté d'assurer une réelle « égalité des chances » entre enfants.

Les réformes Berthoin (1959) et Fouchet (1963) sont guidées par des problématiques économiques et une volonté de rationaliser, de moderniser le système scolaire, mais elles recueillent en partie le soutien des forces progressistes : la scolarité obligatoire est

portée à 16 ans, et la création du collège va vers une plus grande unification, malgré le maintien de filières encore cloisonnées après la classe de Cinquième, et de types d'établissement différenciés. L'unification du premier cycle est parachevée par la réforme Haby de 1975.

Les réformes des années 1980 donnent une plus grande place explicite à la lutte contre les inégalités sociales à l'école (création des ZEP en 1982), mais restent aussi marquées par les enjeux économiques (« 80 % au Bac » comme moyen d'améliorer le niveau de qualification de la main-d'œuvre). On n'est pas loin de la notion de « capital humain », au cœur de la « stratégie de Lisbonne ».

Les questions de la démocratisation de l'école et de la lutte contre les inégalités sociales de réussite ne semblent ainsi presque jamais structurer directement la construction politique des questions scolaires (tout au plus parle-t-on d'échec scolaire). Les enjeux économiques (rationalisation de la division sociale du travail, sélection « juste » ou élévation de la qualification de la population active) au contraire, semblent avoir souvent guidé les réformes mises en œuvre (avec parfois des effets sur la démocratisation). Cette appréhension économique de l'École semble aujourd'hui dominante (que l'on traite l'école comme un « investissement » prioritaire ou comme un « marché » où les « consommateurs » doivent avoir le « choix », ou bien que l'on parle « d'inflation scolaire »). Mais les tensions entre « différenciation vs unification », « sélection vs promotion », « justice vs efficacité » permettent encore de repérer ce qu'est une vision progressiste de l'École. ■

Chronologie

1918-1919 : Compagnons de l'université nouvelle, manifeste pour une école unique (refus du recrutement socialement déterminé du lycée).

1930 : gratuité de l'enseignement secondaire.

1937 : tentative, par Jean Zay, d'unifier le premier cycle de l'enseignement secondaire.

1940-1944 : les écoles primaires-supérieures sont intégrées à l'enseignement secondaire et peuvent déboucher sur le bac.

1947 : Plan Langevin-Wallon. Critique des inégalités sociales face au système scolaire, volonté d'unification du secondaire et de promotion sociale pour les enfants de classes populaires.

1959 : réforme Berthoin ; scolarité obligatoire portée à 16 ans ; création des collèges d'enseignement général.

1963 : réforme Fouchet ; création des collèges d'enseignement secondaire, mais maintien d'établissements différenciés.

1969 : création du Bac Technologique.

1975 : réforme Haby : unification du collège, mais maintien d'options et de voies différenciées.

1982 : création des ZEP.

1985 : création du Bac Professionnel.

1989 : loi d'orientation, objectif de 80 % d'une classe d'âge au bac.

2005 : loi Fillon...

Le possible et le souhaitable

L'US : *Avez-vous le sentiment d'une élection présidentielle ordinaire ?*



© DR

Stéphane Rozes : Il y a un investissement de la population tout à fait particulier. C'est le premier sujet de conversation et on n'a jamais vu tant de monde dans les meetings et devant la télévision... C'est un peu comme si le pays s'appropriait l'événement et en était content !

L'US : *On est donc loin du désintérêt pour le politique ?*

S. R. : D'autant qu'on ne s'intéresse pas tant au

contenu de la politique soutenue par le candidat, à son programme de réforme, qu'au contrat politique qu'il propose. On veut s'assurer que l'on regarde dans la même direction que lui pour l'avenir du pays, qu'il y a accord sur les finalités.

L'US : *On ne peut donc pas se contenter de la grille de lecture habituelle ?*

S. R. : Et les candidats eux ne peuvent pas se permettre de se mettre « en pilotage automatique » ! On attend d'eux qu'ils incarnent un projet fédérateur, qu'ils incarnent une sortie des crises actuelles y compris de la crise morale. De ce point de vue, le succès de Nicolas Sarkozy et de Ségolène Royal dans la première partie de la campagne, la montée de François Bayrou aujourd'hui dans nos sondages, sont sans doute à mettre en relation avec cette attente.



© Clément Martin

L'US : *Cela vaut aussi dans le domaine de l'Éducation ?*

S. R. : L'école pose la question du type de société dans laquelle on veut vivre et ses problèmes sont un concentré du choc que connaît le modèle national dans le cadre de la globalisation. Donc on n'attend pas seulement des candidats des réponses techniques mais un véritable projet cohérent. Un projet capable de définir des valeurs communes, ce que j'appelle des « valeurs balises » (définissant le vivre ensemble ici et maintenant) tout en rassemblant sur les « valeurs phares » (celles qui définissent la communauté nationale).

L'US : *Ça interpelle le syndicalisme enseignant ?*

S. R. : Oui, dans le sens où ça oblige les syndicats à sortir du seul questionnement sur les revendications et les moyens pour poser la question fondamentale : quel projet pour une école au service de quoi et de qui et dans quelle société ? Sinon ils risquent de se retrouver simples spectateurs du débat.

L'US : *Le débat sur la carte scolaire est-il un révélateur ?*

S. R. : La carte scolaire est un concentré de tous les problèmes : l'espace géographique et urbain, les inégalités, la crise de l'autorité et des valeurs... un bon exemple aussi de la contradiction un peu « schizophrénique » qui traverse les Français, de gauche comme de droite, parents d'élèves comme enseignants. On s'accorde généralement sur le « souhaitable » (on vante l'école comme correcteur des inégalités, la mixité sociale des quartiers, la vitalité de la jeunesse...), mais on diverge sur le « possible » (garder la carte scolaire en la réformant ou la supprimer... tout en demandant une autre) et on se différencie dans les conduites individuelles (pour une partie des classes moyennes, ce sera le parcours de contournement type « Bison futé »...).



© Clément Martin
© Thierry Nectoux

L'US : *Les candidats semblent s'intéresser beaucoup à l'électorat enseignant ?*

S. R. : Oui, mais les enseignants n'ont pas du tout envie d'être considérés comme une clientèle électorale. Et ils ne se considèrent plus comme « politiquement » captifs dans le cadre de l'affrontement droite/gauche.

Comme les autres citoyens, ils s'intéressent davantage à la « cohérence verticale » entre la personnalité du candidat, les valeurs qu'il défend et son projet. ■